

[Text]

• 1130

De plus, les municipalités utilisent d'une façon beaucoup systématique les autres moyens à leur disposition afin de créer un environnement sécuritaire et de favoriser la sécurité sur la rue et dans les lieux publics. La conception des espaces publics et des équipements reliés au transport en commun et l'aménagement des parcs sont autant d'outils que les villes mettent à contribution pour atteindre cet objectif, sans parler des politiques et programmes en matière d'habitation, de loisirs et de développement communautaire.

Les municipalités sont de plus en plus conscientes que c'est en milieu urbain que les phénomènes reliés à la criminalité produisent leurs effets les plus dévastateurs et que les initiatives pour les contrer doivent s'enraciner dans la réalité locale, en concertation avec les acteurs du terrain.

Un nombre croissant de villes au Canada reconnaissent que l'action concertée de l'ensemble des partenaires institutionnels et socio-économiques est un élément essentiel pour apporter des solutions intégrées face aux problèmes rencontrés. Il s'agit dans un premier temps de responsabiliser de nouveaux partenaires aux enjeux reliés à la sécurité et à la prévention et, dans un deuxième temps, de les impliquer concrètement dans des initiatives visant à rendre les villes plus sûres.

Au cours des dernières années, nous avons assisté à l'émergence de conseils municipaux de prévention de la criminalité dans des villes comme Ottawa et Prince George en Colombie-Britannique. Quant à elle, la Communauté urbaine de Montréal propose la création d'un Conseil de prévention de la sécurité urbaine pour son territoire. Ce conseil réunira, en plus des villes et du service de police, les principaux acteurs du monde des affaires, de l'éducation, du syndicalisme, du système judiciaire, des affaires sociales et du mouvement communautaire.

Ce conseil aura pour mandat d'appuyer les actions déjà en cours sur le terrain, d'élaborer des projets pilotes, de développer des outils communs de communication et de sensibiliser et mobiliser des ressources financières additionnelles pour appuyer l'ensemble de ces initiatives. Ce conseil démarrera au début de 1993, et nous voulons en faire non pas une instance bureaucratique, mais bien un lieu de concertation et d'action.

L'ensemble des dimensions que je viens d'évoquer se sont particulièrement manifestées à l'occasion de la Première conférence européenne et nord-américaine sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain tenue à Montréal en 1989 et organisée en grande partie par la Communauté urbaine de Montréal. Cet événement a permis aux élus et aux acteurs locaux de plus d'une trentaine de pays d'échanger entre eux sur les questions reliées à la sécurité urbaine et de se rendre compte à quel point ils partageaient les mêmes préoccupations et étaient engagés dans les mêmes efforts en vue de rendre leurs villes plus sûres.

Il est ressorti de cette conférence, en plus d'une déclaration qui a rallié tous les participants, une volonté clairement exprimée de coopération et d'échange entre les villes au plan international. Les intervenants du terrain,

[Translation]

Furthermore, municipalities now use far more systematically the other means at their disposal to create a safe environment and to promote safety in the streets and in public places. The design of public spaces and facilities related to public transportation, the development of parks, are other tools cities are using to achieve this objective, not to mention policies and programs in the fields of housing, recreation and community development.

Municipalities are increasingly conscious that it is within the urban setting that phenomena related to crime have their most devastating effects and that initiatives to counteract them must be rooted in local reality in a joint effort with actors in the field.

A growing number of cities in Canada recognize that the concerted action of institutional and socio-economic partners is an essential element in bringing about integrated solutions to the problems encountered. It is often first of all a case of instilling a sense of responsibility in new partners in regard to the issues related to safety and prevention and, secondly, of involving them concretely in initiatives aimed at making cities safer.

In recent years, we have witnessed the emergence of municipal crime prevention councils in such cities as Ottawa and Prince George, British Columbia. For its part, the Montreal Urban Community has proposed the creation for its territory of an urban safety and prevention council. This council will bring together, in addition to the municipalities and the police force the main players from business, education, labour unions, the judicial system, social affairs and the community movement.

The mandate of this council will be to support the action already under way in the field, to develop pilot projects and common tools of communication and to sensitize and mobilize additional financial sources to support the whole of these activities. The council will come on stream early in 1993 and we want it to be not a source of bureaucracy but a place for concerted effort and action.

The overall dimensions I have just referred to were especially manifested at the first European and North American Conference on Urban Safety and Crime Prevention, held in Montreal in 1989. The event enabled local elected representatives and players from more than 30 countries to exchange views on questions dealing with urban safety and to realize how they share the same concerns and engage in the same efforts to make this city safer.

From this conference emerged not only a declaration which won the support of all the participants but also a will, clearly expressed, to cooperate and to exchange views among cities at the international level. Intervenors in the field, be